

OLIVIER LEONARD

Enseignements d'une lecture  
géographique du paysage  
de Méailles et de la vallée de la Vaire  
(Alpes de Haute-Provence)

extrait de

**Méailles**  
et la région d'Annot

direction PHILIPPE AUDRA



UNIVERSITÀ DI PADOVA, DIPARTIMENTO DI GEOGRAFIA  
INSTITUT ZA RAZISKOVANJE KRASA ZIRČ SAZU

# ENSEIGNEMENTS D'UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DE MÉAILLES ET DE LA VALLÉE DE LA VAÏRE (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

OLIVIER LEONARD

## INTRODUCTION : LE PAYSAGE DE MÉAILLES COMME EXERCICE D'EXPLICATION GÉOGRAPHIQUE

Cet article est la reformulation d'un exercice de lecture géographique de paysage mené à Méailles en janvier 2005 avec des étudiants de 3<sup>e</sup> année de Géographie. L'exercice se voulait didactique et pédagogique, déroulant une grille d'analyse de type géographique et non pas la restitution sur place d'une information à caractère monographique récoltée ailleurs.

Cette expérience fut menée en considérant le paysage comme porte d'entrée pour se saisir d'un espace, le décrire et éventuellement le comprendre, avec toute la richesse mais aussi tous les biais de cette approche, car *le paysage comme ensemble d'indices en dit long sur la société qui l'a produit. Non sans biais : des parties sont cachées ; des indices sont trompeurs, polysémiques [...]. Par tous ces biais le paysage n'est pas un reflet. S'il renseigne, c'est mal* [BRUNET & al. 1994]. Il n'empêche, que le paysage soit de l'espace vu à hauteur d'homme, avec les problèmes que cela pose, les géographes le savent et le paysage est depuis longtemps l'un des supports d'investigation de la Géographie. Mais en Géographie le paysage est quand même plus qu'un exercice de style pédagogique : il est l'intégrale partielle et en partie visible des dynamiques, phénomènes, forces agissant sur un espace, expliquant sa physionomie et son fonctionnement, et jouant enfin sur son devenir. En cela, partir du paysage autorise la production d'une certaine information, avec les limites citées.

De l'enseignement d'un paysage aux enseignements que l'on peut en tirer : après avoir mis en place le paysage de Méailles, nous caractériserons les fonctions des espaces qui le constituent. Ceci ne peut se faire sans s'interroger sur le pourquoi de certaines configurations et pour cela utiliser quelques informations extérieures dont les géographes ont l'habitude pour expliquer ce qu'ils voient.

## LE PAYSAGE DE MÉAILLES

“Partir du paysage” pour le décrire et l'expliquer, cela suppose d'abord de parler d'une vue de ce paysage. Alors que l'expérience de terrain s'était attachée à parler du paysage **visible depuis** Méailles, le format de cet article suppose plutôt de parler du paysage **où se trouve** Méailles (fig. 1).

### Repérage

Prendre en main cette vue signifie qu'on l'objective. En termes de repérage, nous pouvons la **localiser** sur la carte topographique, **orienter** cette vue par rapport au Nord et enfin **identifier** quelques points de repère pour disposer de jalons dans le va-et-vient entre carte et vue du paysage (fig. 2, 3).



Figure 1 - Paysage de Méailles. *The landscape of Méailles with main elements.*

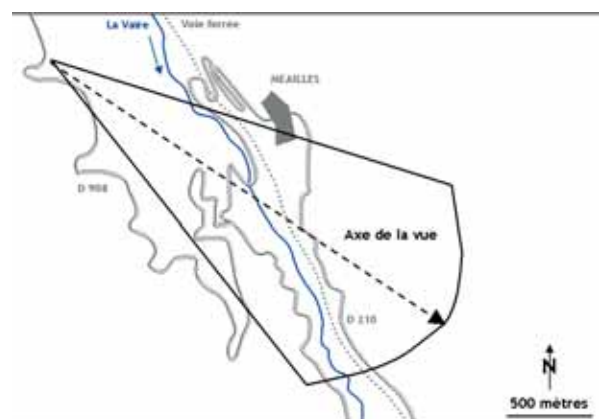


Figure 2 - Cône de vue. *View cone.*

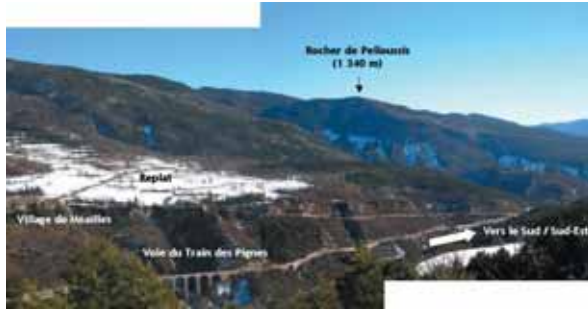


Figure 3 - Paysage de Méailles et points de repère. *The landscape of Méailles with main elements.*

### *Squelette du paysage*

Mais la vue d'un paysage est aussi une réalité géométrique dans les trois dimensions. L'appréhender suppose d'évaluer la profondeur du paysage par l'estimation d'une ou deux distances, mais aussi de distinguer les plans visibles dans une direction. Dans un paysage, l'apparence des objets géographiques observés décroît avec la distance et les plans visuels (fig. 4). Mettre en place ces échelles de la perception permet ainsi de préciser la qualité et la finesse de ce qui pourra être dit sur le paysage. Le plan 1, en perspective fuyante, est évacué. Les plans 5 et 6, situés à 5 km et plus, donnent une information de cadrage, mais ne peuvent permettre une lecture fine du fait de la distance et de la brume. Entre vision rapprochée (maison, composition architecturale, lisière de forêt...) et vision lointaine (successions de crêtes visibles d'un sommet, espaces vus d'avion...), l'échelle moyenne correspondant aux autres plans convient bien à un discours géographique.

Enfin, si l'on considère le paysage comme une réalité physiologique d'ensemble, et non seulement comme une population d'objets géographiques juxtaposés à étudier, il faut parler de l'aspect majeur qui gouverne la structure-cadre du paysage, surtout ici : la topographie.

Le plan 2 correspond à une partie encaissée de la vallée de la Vaïre, entre le cours d'eau et un épaulement rocheux marquant la limite avec le plan 3. Ce plan accueille à mi-pente de l'abrupt oriental la voie du train des Pignes et une petite route quittant Méailles. L'équivalent côté ouest est masqué par la retombée convexe du plan 1 vers le fond de vallée. Les plans 1 et 3 correspondent à des replats de part et d'autre du fond de vallée, montant vers les hauteurs. Le plan 3 accueille une partie de Méailles et de ses environs. Les trois derniers

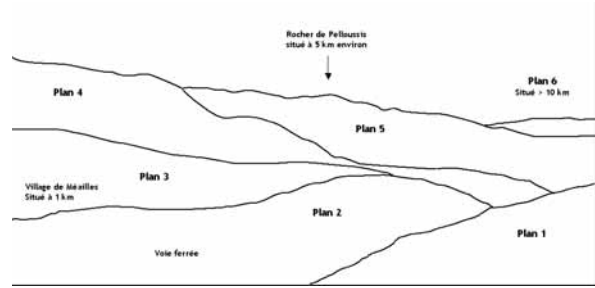


Figure 4 - Plans visuels et profondeur du paysage. *Visual plans and landscape depth.*

plans correspondent à une moyenne montagne alpine au profil E-O semblant assez doux, mais avec des éboulements sur les bas de versants NNO rendus bien visibles par la neige. La partie supérieure présente des croupes boisées. Le plan 6 n'offre pas de détail à l'œil.

### *Principales unités*

Que peut-on tirer de cette brève prise en main du paysage ? Elle permet de mettre en place un squelette visuel, composé d'une "couche de lecture 1" (les plans visuels, qui font justement qu'il y a paysage) et d'une "couche de lecture 2" (les unités de relief visibles), qui ne se recoupent pas forcément. Cependant, si le relief joue un rôle déterminant dans la perception de ce "paysage visible", en tant qu'information, il n'est qu'un des éléments dont la Géographie va tenir compte pour, dans un premier temps, délimiter les principales unités physiologiques et fonctionnelles de ce paysage.

Cette vue de Méailles montre un paysage de moyenne montagne à dominante naturelle et rurale. Seules les incisions de la route et de la voie ferrée dans l'abrupt, Méailles et sa clairière, quelques constructions isolées en forêt, montrent l'anthropisation de ce paysage.

- Les versants (plans 1, 4, 5 et 6) sont occupés par des boisements mixtes de feuillus et conifères, surtout imbriqués au-dessus de Méailles.
- La ruralité de ce paysage est visible dans le replat de Méailles, incliné vers l'ouest. L'espace montré par le plan 3 a un aspect lanieré, les parcelles sont disposées perpendiculairement à la pente, avec des exceptions. La mise en valeur agricole actuelle de cet espace n'est pas évidente : on peut discerner une progradation des feuillus autour de la clairière, voire un enrichissement de certaines parcelles. La neige ne

permet pas de voir la texture ni la coloration des parcelles, indices de leur mise en valeur.

- À la limite entre les plans 2 et 3, Méailles est sur le bord du replat, qui s'achève par un abrupt rocheux donnant sur la Vaïre. Le village a un aspect groupé, sans hameau externe mais avec plutôt des maisons dispersées aux toits disparates.
- Hormis l'agriculture, visiblement faible, les activités se limitent d'une part à une fonction d'habitation du village, dont la portée n'est pas connue, d'autre part à une fonction d'échange et de communication, matérialisée par la petite route et la voie ferrée. Son ampleur n'est pas connue non plus mais sans doute minime.

En l'état, nous sommes en présence d'un paysage rural de moyenne montagne, organisé autour d'un petit village de montagne dont les fonctions, agricole, d'habitat et de relation, apparaissent très modestes.

### *La lecture géographique, un au-delà du paysage ?*

Ce zonage est d'ordre très visuel. Il repose sur l'interrogation des formes visibles présentes dans les plans visuels et/ou dans les unités topographiques, leurs différences selon ces unités ou en leur sein même. C'est un zonage qui est aussi de déduction et d'identification. À partir du paysage visible, l'observation remobilise un catalogue de connaissances géographiques, de situations types, de références, qui permettent de nommer et de qualifier ce qui est vu. Des interrogations ou des hypothèses peuvent aussi être formulées sur des points précis : quel est le lien entre la localisation du village et l'espace agricole ? Pourquoi celui-ci ne va-t-il pas plus loin sur les versants ? *Etc.*

En termes de lecture de paysage au sens strict, il n'est guère possible d'aller plus loin, surtout ici



**Figure 5 - Le versant ouest de la vallée de la Vaïre.** *Western slope of the Vaïre valley.*

avec le format photographique d'une vue paysagère réduite. Or, le but d'une lecture géographique de paysage n'est pas seulement la qualification didactique, mais aussi l'explication de ce qui est vu. Dans un second temps, l'objectif est donc une qualification plus précise, l'explication et l'interprétation causale des éléments du paysage de Méailles. Pour cela, il est nécessaire de :

- prendre du recul depuis l'échelle du paysage photographié jusqu'à celle du grand paysage panoramique, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle supra-locale voire infra-régionale ;
- passer de la vue du paysage en lui-même, à l'analyse de sources d'informations exogènes ne se rapportant pas forcément au paysage.

Pour suivre cette feuille de route, la lecture du paysage met en relation des éléments remarquables vus dans le paysage, qui deviennent donc des indices, avec des informations externes qui ont valeur explicative ou illustrative. Cette mise en relation se fait par un va-et-vient logique et sémantique, fait d'analyses et de synthèses successives, à plusieurs échelles géographiques emboîtées et pour différentes thématiques. Le résultat attendu est un réinvestissement du paysage à la lumière de ces éléments d'information, permettant finalement de définir de nouvelles entités paysagères tenant mieux compte du fonctionnement de l'espace.

### **ANALYSE PAYSAGÈRE À L'ÉCHELLE LOCALE**

#### *Structure-cadre du site*

L'échelle locale pourrait se définir comme l'espace correspondant au paysage visible autour de Méailles. L'examen de la topographie et de la géologie, dans un premier temps, fournit de nombreuses informations pour mieux comprendre le site, le rôle du milieu et de la structure-cadre dans le paysage. Il est possible de se reporter à la carte topographique IGN 1 / 25 000 (3541 OT) et à la carte géologique du BRGM au 1 / 50 000 (Entrevaux). Le village est situé presque en cul-de-sac au fond de la vallée de la Vaïre, torrent dont le lit est encaissé. La vallée au niveau de Méailles se présente sous la forme de deux versants dissymétriques se faisant face :

- Le versant ouest est raide et présente de nombreuses ravines et éboulis, il est frais et ombragé, surtout en hiver compte tenu de l'orientation de la vallée (fig. 5).

- La pente du versant oriental est plus douce, il est pourvu d'un vaste replat dominant Méailles.

Les pentes, l'exposition, et donc l'ensoleillement sont contrastés, différenciant déjà les conditions du milieu. La prise en compte de la géologie à la fois précise et explique ces éléments. Le versant de la montagne de la Charmette est composé de roches de l'ère secondaire : une couche très épaisse de calcaire turonien argileux à silex ( $C_{3b-4}$ ). Cet affleurement, très présent partout, a une cohésion faible. Le calcaire est la cause d'une pente raide dans laquelle la gélifraction et l'érosion torrentielle provoquent une dynamique de versant forte : éboulis et pierriers, cirques, couloirs, cônes de déjection et replats intermédiaires. Le versant de Méailles est, lui, surtout composé de roches tertiaires. Du bas vers le haut, on observe :

- le Turonien sur la rive orientale de la Vaïre, correspondant au creusement de la couche par le torrent ;
- les calcaires intermédiaires du Priabonien ( $e_{5,6}$ ) ont une lithologie très dure. Ils sont présents juste sous le village et forment l'abrupt délimitant le bord du replat (fig. 6) ;
- Pour une bonne part, ce replat est constitué de colluvions tapissant la clairière agricole du village, issues de l'érosion de la partie supérieure du versant.
- La montagne boisée au-dessus du replat présente en effet un paysage très marqué par l'érosion. Entre les croupes s'intercalent des ravines de couleur gris-bleu (fig. 7), aux pentes raides, suggérant un intense ruissellement. Nous sommes en présence de marnes bleues du Priabonien ( $e_{6,G}$ ). De texture fine et très friable, cette roche est également imperméable.



**Figure 6 - Dalle calcaire sous le village de Méailles.** *Limestone cliff below Méailles village.*

- Enfin, le haut du versant est coiffé par les grès d'Annot (G et GR), présents selon différents faciès. Cet élément remarquable de la géologie régionale ne sera pas détaillé ici.

### *Vers une analyse a-paysagère... pour mieux revenir au paysage*

La topographie constitue le "drapé" du paysage. La géologie, par sa structure mais aussi par des éléments remarquables comme les marnes bleues ou la dalle calcaire, est très visible dans le relief. Elle joue donc aussi un rôle majeur dans la structure-cadre du paysage que nous étudions. Celle-ci a été ici analysée rapidement, mais bien d'autres thématiques que la topographie et la géologie pourraient être passées en revue pour expliquer la physionomie du paysage que nous avons sous les yeux : végétation, hydrologie, usage et occupation des sols... Il est à remarquer qu'à chaque fois, ces thématiques pourraient être spatialisées sous la forme de cartes, donc en 2D, pour, progressivement, épuiser l'essentiel de la liste des phénomènes entrant dans la production de ce paysage donné à voir.

Mais le regard du géographe ne saurait consister en ce seul "feuilletage" thématique en 2D, qui "perd" rapidement le paysage au profit du seul espace. La différence entre "voir" et "regarder" est dans un don de sens. Quel pourrait donc être le "regard du géographe" ? Il sera "géographique", donc porteur de paradigmes et de positions disciplinaires essentiels de la Géographie :

- La mise en relation entre les différentes thématiques, sur un mode de causalité ou de concordance logique, par exemple entre le replat to-



**Figure 7 - Replat de colluvions et marnes bleues ravinées au-dessus de Méailles.** *Plateau covered with colluvium and blue marls eroded in badlands above Méailles.*

pographique, la présence des colluvions, et la mise en valeur agricole ;

- Un raisonnement par espaces, qu'ils se touchent ou bien qu'ils soient emboîtés, donc quelles que soient leurs relations topologiques ;
- Une fois acquise ou vérifiée une information spatialisée, le réinvestissement d'éléments déjà identifiés dans le paysage.

Cette re-mobilisation d'objets paysagers, déjà repérés au moment de la prise en main du paysage, est aussi un retour à la 3D ou plutôt l'établissement d'un va-et-vient. C'est par des allers-retours entre informations thématiques spatialisées et paysage intégrateur qu'il est possible non plus seulement de décrire mais aussi d'expliquer, ce qui est le rôle d'une science, même humaine. De nombreux éléments qui avaient été repérés comme "indices parlants", du moins au géographe, se trouvent confortés dans leur rôle explicatif grâce à la consultation des informations extérieures non paysagères.

Enfin, il faut rappeler la finalité de cette explication géographique : de quelle façon l'homme a tiré parti de ce milieu spécifique ? Comment l'espace s'en retrouve-t-il organisé ? Cet espace organisé se voyant partiellement dans le paysage, celui-ci devient une porte d'entrée pour l'appréhender sur un mode très concret.

### *Éléments d'analyse*

La végétation est un marqueur important à la fois des données du milieu et de la façon dont les sociétés humaines s'en sont accommodées. Dans l'ensemble, les conifères marquent la pauvreté des sols (acidité), les rudesses climatiques et la pente. Sur le versant ouest, les pins sylvestres dominent. À l'est, les chênes pubescents et les pins sylvestres marquent la limite de l'étage montagnard (1400 m environ). Friches et broussailles se trouvent sur les pentes fortes du Turonien situé sous la dalle du village et sur les versants ravinés situés au nord de Méailles (La Lare), composés de calcaires de base du Priabonien. On trouve le genévrier, le buis, la bruyère et le genêt cendré. Cependant, il est intéressant de constater qu'indépendamment du substrat géologique, et à conditions de pente et d'exposition comparables, les feuillus sont essentiellement présents autour de Méailles, ces espaces présentant par ailleurs de nombreux signes d'humanisation.

En effet, cela interroge sur le village de Méailles,

sa présence, sa clairière et la physionomie de ses environs. Le site d'abord est en abri par rapport aux ravages possibles du torrent mais aussi par rapport à un fond de vallée qui est plus humide et plus froid. C'est ensuite un site défensif ou de sécurité, bien défendu par un rempart naturel d'escarpements calcaires. Au-delà de ce qui est en-dessous de lui, le village se définit aussi largement par rapport à ce qui est au-dessus : la pente du replat agricole vient mourir au niveau de Méailles, l'ensemble de ce replat est plus ensoleillé, le site du village est surélevé, mais est construit "sur le dur" et n'empiète pas sur les terres arables. Le replat est un glacis, un plan d'érosion où se sont accumulés les colluvions, d'où une planéité mise à profit par l'agriculture. Cette vaste clairière contraste avec le versant ouest, qui n'en contient qu'une, nommée "La Forest". Ce plateau est visiblement la chance de Méailles, car il est propice à l'agriculture, aux activités forestières, à l'élevage et à la chasse.

Il faut donc aussi s'intéresser à cette mise en valeur agricole. Quels sont les signes d'un espace agricole ?

- La végétation haute est clairsemée, surtout dans toute la bande, Les Villards – Champ Jaubert – Les Georgettes – Les Prés. Elle est composée surtout de châtaigniers, dont de nombreux sont encore entretenus et récoltés, de genévriers, de chênes verts et pubescents. La végétation basse consiste en différentes plantes herbacées et en haies arbustives d'enfrichement. Les pommes de terre et le blé sont cultivés, à côté de petites parcelles utilisées à but privé. Dans la partie supérieure (Les Cougnets), l'épicéa, le sapin et le mélèze signalent le passage à l'étage subalpin, mais aussi la gradation forestière sur la clairière.
- Le parcellaire culturel se manifeste par une apparence de lanières, des variations de texture et de couleurs des champs, le parcellaire cadastral se manifeste par les lacets géométriques, les chemins d'accès. Le "bocage" proposé génériquement par la légende de la carte topographique, consiste en fait d'alignements de châtaigniers et de genévriers, et de restanques, lesquelles constituent vraiment un élément identitaire fort des paysages agraires méditerranéens.
- Les toponymes agricoles et l'occupation visible de l'espace sont aussi un bon indice à la fois de l'extension et du caractère actuel de la mise en valeur agricole. "Le Villard" vient de *villare* (mot bas latin) et désignait une subdivi-

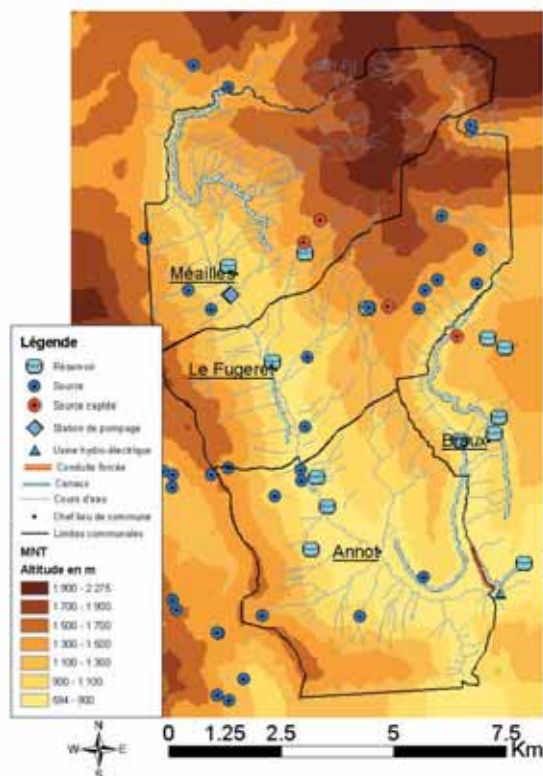
sion, une partie habitée de la *villa*. Au haut Moyen Âge, il désignait le domaine rural. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, il désignait un petit village, un hameau avec son territoire, ou un écart (tout petit hameau éloigné de toute autre habitation). On constate ainsi en observant, de nombreux exemples de ces “écarts”. Ils signent une humanisation assez loin du village, synonyme de mise en valeur agricole. Les chapelles et calvaires “perdus” en campagne, procèdent de cette logique de balisage du monde connu, l’agriculture remplissant une fonction sacrée au sein d’un milieu montagnard sauvage.

Au-delà de ces signes, il ne faut pas oublier qu’en pays de calcaire, le principal problème, c’est quand même celui de l’eau ! Sur ce thème, deux éléments peuvent être mentionnés (fig. 8). Le premier est observable dans le paysage et peut être compris par déduction à partir d’un minimum d’informations : les grès d’Annot présentent un aquifère dont l’eau coule sur le toit des marnes bleues. Celles-ci étant relativement imperméables du fait de la présence d’argile et d’une texture ex-

trêmement fine, l’eau ruisselle ensuite à l’air libre sous formes de “sources”, que l’on retrouve sur la carte, irriguant le replat. Le second demande la lecture de la carte : un aqueduc, prenant sa naissance plus de six kilomètres vers le nord aux “sources de la Vaïre”, serpente à flanc de versants jusqu’au ruisseau Guillaumasse. S’il en était besoin, les nombreuses “sources captées” et citernes de la carte montrent le caractère aigu du problème de l’eau, mais aussi que les solutions trouvées ont changé de forme selon la nature des besoins. L’activité agricole était plus importante dans le passé, mais aujourd’hui les besoins domestiques et publics en eau ne pourraient se satisfaire d’un aqueduc à ciel ouvert.

Aujourd’hui, la vocation et la fonction agricoles de cette clairière sont à relativiser :

- les surfaces en terres arables sont coupées par de nombreux “ravins”,
- des écarts se retrouvent aujourd’hui inclus en milieu forestier, signe d’une déprise agricole et d’une diminution de l’espace directement humanisé,
- les espaces en forêt ont progressé,
- des chemins et routes “se perdent” dans les forêts et bois,
- les parcelles présentant une apparence de “champ” sont minoritaires. On a plutôt affaire à des jardins, des prairies, et à de petites parcelles à l’abandon, en tout cas sur le plan agricole.



**Figure 8 - Les différentes utilisations de l’eau dans la vallée de la Vaïre** [d’après la carte topographique, 1996 ; SIG réalisé par FL. DALMASSO]. *The different uses of water in the Vaïre valley* [after topographic map, 1996 ; GIS performed by FL. Dalmasso].

La question est celle de ce village de Méailles et de ses activités. Est-il toujours vivant ? Reste-t-il fonctionnellement raccordé à cet espace agricole ? Une observation rapide permet de séparer le noyau ancien, massé sur la dalle calcaire, des habitations au caractère plus récent, sur le modèle pavillon ou “villa”, plus éparpillées autour du noyau, et enfin les écarts, ou ce qu’il en reste parfois. En tout et pour tout, 70 à 80 bâtisses peuvent être dénombrées, à usage *a priori* d’habitation, plus quelques bâtiments d’entreposage ou en ruine qui attirent l’attention. Dans le village, le calme et la très faible fréquentation surprennent, ainsi que le fait que plusieurs habitations du noyau semblent vides malgré leur bon état, ceci étant attesté par le maintien de la neige sur le toit de plusieurs maisons malgré le froid de Janvier...

La carte topographique, se fondant sur le RGP de 1990, indique “0,07”, soit 70 habitants permanents. Les données de synthèse “Logement” de l’INSEE permettent d’appréhender le type de rela-

tion existant entre cette population permanente et le bâti du village tel qu'il est visible dans le paysage (fig. 9).

Le nombre total de logements rapporté à la population totale est parlant : il y a une sous-occupation permanente du village, près de 66 % des logements consistant en des résidences secondaires. Il faut ajouter à cela une vacance de plus de 9 %, les logements occasionnels, réservés à un usage professionnel temporaire, étant pour leur part inexistant.

On peut donc se demander simplement si le "pays" est encore "tenu" et "entretenu" ? Les parcelles les plus éloignées sont les premières abandonnées, à moins d'une aménité de nature non-agricole suscitant un intérêt nouveau, comme le fait de construire un pavillon neuf avec un petit terrain autour. On voit comment, avec ces suppositions, le paysage peut être une porte d'entrée vers le territoire et pas seulement l'espace. Par exemple dans ce cas, le paysage pourrait être considéré comme un marqueur socio-démographique.

### Éléments d'évolution à l'échelle locale

Expliquer en Géographie, cela consiste en partie à replacer un élément dans des échelles logiques, sémantiques et spatiales. Le petit exercice concerné par cet article s'est jusqu'ici attaché à cette première série d'échelles dans le but d'expliquer les

principales caractéristiques d'un espace, qui soient visibles dans le paysage. Mais il ne faut pas oublier l'existence des échelles temporelles [MERCIER & al. 2004]. En effet, ce qui est visible d'un espace traduit potentiellement des marques de contraintes du milieu, mais aussi des héritages des accommodations et aménagements passés. Sous cet angle, les échelles temporelles consistent en l'appréhension des histoires emboîtées de l'évolution des lieux [MERCIER & al. 2004]. On a alors plusieurs temporalités selon les phénomènes évoqués, selon qu'ils relèvent de processus naturels ou plus anthropiques.

Les sources de données utilisables par le géographe sont variées :

- Carte topographique ancienne
- Données INSEE multi-dates
- Recensements Agricoles
- Données d'Occupation du Sol
- Photographies aériennes anciennes
- Photographies cavalière anciennes

L'examen des données de synthèse "Population" de l'INSEE est un bon moyen pour s'attacher à une causalité directe affectant les rapports entre habitat et caractéristiques du paysage (fig. 10). Depuis 1990, la commune a gagné 18 habitants permanents. Elle présente même un certain dynamisme démographique, avec un nombre de naissance et une variation absolue de population bien

Ensemble des logements par type			
Types de logement	1999	%	Évolution de 1990 à 1999
<b>Ensemble</b>	<b>204</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+ 27,5 %</b>
Dont :			
Résidences principales	51	25,0 %	+ 30,8 %
Résidences secondaires	134	65,7 %	+ 24,1 %
Logements occasionnels	0	0,0 %	0 %
Logements vacants	19	9,3 %	+ 137,5 %
Dont :			
Logements individuels	194	95,1 %	+ 22,8 %
Logements dans un immeuble collectif	10	4,9 %	+ 400,0 %

Figure 9 - Logement à Méailles en 1999 [recensement.insee.fr/RP99/rp99/]. Buildings in Méailles in 1999 [recensement.insee.fr/RP99/rp99/].

Population			
	1982	1990	1999
PSDC	80	69	87
Naissances, décès			
	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	1	1	4
Décès	28	12	16
Variation abs pop	-22	-11	+18
Taux			
	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Taux de natalité ‰	1,54	1,66	5,79
Taux de mortalité ‰	43,20	19,97	23,17
Tx ann – solde nat %	-4,17	-1,83	-1,74
Tx ann – solde mig %	+0,77	+0,00	+4,34
Taux var ann total %	-3,39	-1,83	+2,61

Figure 10 - Population de Méailles de 1982 à 1999 [recensement.insee.fr/RP99/rp99/]. Population in Méailles from 1982 to 1999 [recensement.insee.fr/RP99/rp99/].

Catégorie logement	Époque d'achèvement de la construction							Total
	Avant 1915	1915-1948	1949-1967	1968-1974	1975-1981	1982-1989	1990 ou après	
Résidences principales	29	1	3	3	1	3	11	51
Logements occasionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidences secondaires	71	0	5	23	13	9	13	134
Logements vacants	14	0	1	1	3	0	0	19
Total	114	1	9	27	17	12	24	204

**Figure 11 - Logements selon l'époque d'achèvement** [recensement.insee.fr/RP99/rp99/]. *Buildings according to their age* [recensement.insee.fr/RP99/rp99/].

positive. Ce sont des phénomènes récents. Jusqu'en 1990, la commune a subi un "creux de la vague", avec un rapport décès / naissances très défavorable et des installations proches de zéro.

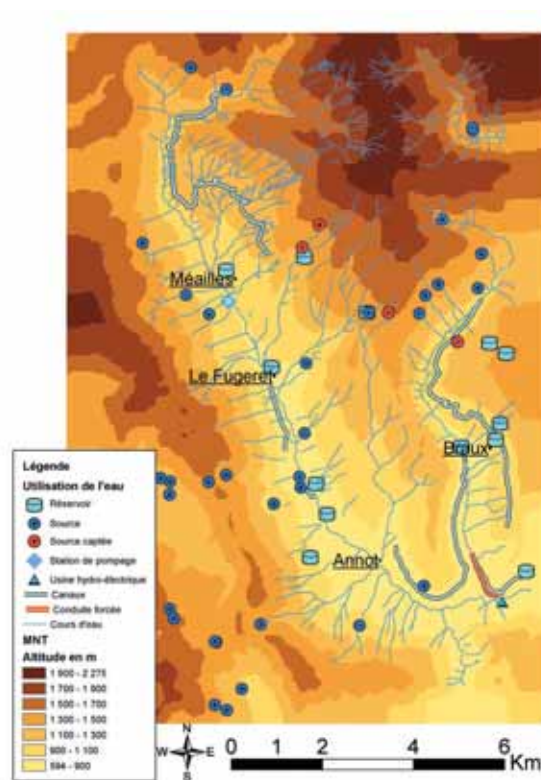
Cette situation aurait pu être fatale et le fut dans bien d'autres villages des confins entre Alpes et Méditerranée. Mais à partir de 1990, une dynamique s'instaure : si le solde naturel reste négatif, on assiste à des arrivées de population et le taux de natalité s'envole. Bien sûr, dans le cas d'un si petit village, cela concerne de petits effectifs, mais cela compte beaucoup, justement ! Les données sur l'époque d'achèvement des constructions (fig. 11) permettent de revenir aux caractéristiques du bâti, à la lumière des données démographiques examinées :

En l'espace d'une grosse décennie, après 1990, 11 résidences principales ont été construites. Ceci ne tient pas compte des anciennes résidences secondaires ou logements vacants qui auraient pu depuis cette date devenir également des domiciles permanents par changement d'affectation. Le rythme de construction des résidences secondaires, lui, n'a pas faibli et porte sur un total de 35 constructions nouvelles depuis 1975, quand les résidences principales en concernent 15. Un lien doit bien sûr être établi entre ces constructions récentes et le bâti de type "villa" ou "pavillon" visible à la périphérie immédiate du noyau ancien, de façon éparpillée sur les restanques ou parfois ce qu'il en reste, voire tout en haut du replat agricole. Résidentialité principale et permanente s'y mêlent. L'examen de données plus détaillées montre aussi que certaines maisons anciennes du village ont été récemment détruites pour construire du neuf ou réhabiliter complètement l'ancien.

On peut s'interroger sur l'existence et le fonctionnement effectifs de ce village au quotidien : quelles activités le font vivre si la fonction agricole du replat situé au-dessus du village n'est plus vraiment assurée comme incite à le penser le paysage

? Pourquoi cette dynamique démographique en termes de population permanente depuis 1990 ? Pourquoi cette reprise de constructions neuves tant en résidences principales que permanentes ? Quelles sont les activités décelables, autres que les productions agricoles déjà évoquées, principalement destinées aux besoins locaux ? Quelle vie de relation en termes d'animation locale ?

- Aucune industrie dans le village, mais un peu d'artisanat, notamment autour du bois pour des produits semi-finis. Cependant, cette activité n'est visible dans le paysage que par une piste (route forestière du Ruch) située côté est ;



**Figure 12 - Le réseau de transport dans le secteur d'Annot** [SIG réalisé par FL. DALMASSO]. *The transport structure in Annot area* [GIS performed by FL. DALMASSO].

- Les services permanents à la population sont très discrets ;
- Le tourisme et les loisirs, outre les résidences secondaires, se présentent sur un mode plutôt "passif" : sentiers de randonnée, (Grande Traversée des Préalpes, boucle locale et diverticule), pas d'hébergement marchand, des possibilités de restauration en saison estivale ou en fin de semaine ;
- La vie de relation relative aux voies de communication, va dans le même sens (fig. 12). La D 210, desservant le village, pourrait être en cul-de-sac si elle ne rejoignait par franchissement de la Vaire la D 908, qui relie le Fugeret à La Colle-Saint-Michel. L'intérêt du passage de la ligne du Train des Pignes est surtout dans la présence d'un arrêt, ce qui ne doit pas faire oublier la fonction affichée de "Train Touristique" de cette ligne.

Dans l'explication que l'on peut faire d'un paysage, il y a un va-et-vient causal entre éléments physiologiques et éléments fonctionnels, mais aussi mise en relation logique au sein même de chacune de ces catégories. L'observation d'une lisière forestière floue composée d'une végétation arbustive et de jeunes arbres ou d'arbres isolés, à proximité d'un réseau de restanques écroulées, met sur la piste d'une déprise agricole. L'observation de différentes générations de constructions et de leur place dans l'espace, met sur la voie de la compréhension de la dynamique de peuplement. Bien souvent, les éléments physiologiques sont assez pauvres et il n'y a "pas toujours de quoi" inférer un usage de l'espace. Par exemple, l'affectation en résidences secondaires d'une bonne partie du bâti, s'il elle semble évidente à partir d'un minimum de culture géographique sur la région, son économie et l'histoire de ses campagnes, donc à partir d'une connaissance disciplinaire extérieure, il faut convenir qu'elle se voit très peu dans le paysage. Le paysage, pour son explication, est donc dans une dialectique entre visible et invisible, que ce soit à l'échelle locale mais surtout aussi à l'échelle infra-régionale ou régionale, lorsqu'il s'agit d'invoquer les conséquences et la traduction dans le paysage local de phénomènes distants ou diffus, d'un contexte social, économique ou politique plus ou moins englobant. Il nous semble que cette posture d'analyse et de synthèse, consistant à mettre en relation les caractéristiques d'espaces éventuellement distants et à différentes échelles, à fin

d'explication de la physionomie d'un certain paysage local, soit une posture typiquement géographique, et donc aussi un élément fort de ce que peut être une lecture géographique de paysage.

### ÉCHELLE INFRA-RÉGIONALE ET RÉGIONALE

Nous nous situons maintenant à l'échelle du reste de la vallée, quand bien même invisible, voire au-delà. L'intérêt de prendre en compte des éléments d'information à cette échelle est de pouvoir préciser ou confirmer l'identité géographique locale du terroir de Méailles, facteurs d'explication de son paysage, en faisant appel non plus seulement à des données locales, vues dans la partie précédente, mais à un contexte infra-régional ou régional et à une vie de relation mettant en rapport notre terroir avec des espaces distants.

### Éléments d'analyse

Nous sommes dans une zone de moyenne montagne très vigoureuse, adossée à de la haute montagne. Les profils tranquilles des crêtes (puy de Rent, crête des Serres...), les vallonnements boisés, une altitude ne dépassant pas 1700 m autour de Méailles... ne doivent pas faire oublier les 2693 m du Grand Coyer situé 8 km au NE, la raideur et la fraîcheur des versants orientaux des montagnes, des amplitudes vallée-sommet pouvant dépasser les 1000 m. C'est que cette zone est coiffée du nord-ouest à l'est par l'arc du massif du Mercantour, tandis que le sud est le domaine de Préalpes. En effet, la géologie régionale est particulièrement difficile. La feuille géologique de Castellane, sur laquelle des générations d'apprentis géologues ont sué sang et eau, est une des plus complexes de France !

Il en résulte une complexité topographique : des "clues", des vallées encaissées, des décrochements d'axes de vallées à l'occasion d'accidents cassants (Entrevaux), une orientation des vallées nord-sud contrariée juste au sud par le passage à une orientation générale est-ouest, qui est celle de ces Préalpes-là, du moins jusqu'aux vallées de la Siagne, du Loup, de la Cagne et de la basse vallée du Var. Cette information majeure pour l'organisation de l'espace, se retrouve bien sûr dans le réseau hydrographique. On peut diviser la carte topographique en deux, entre d'une part les affluents partant vers le Verdon, c'est-à-dire vers la Duran-

Train	Périodicité					Train	Périodicité				
	21	1	3	5	7		14	2	4	6	8
Quot.	Quot.	Quot.	Quot.	Quot.	n	Quot.	Quot.	Quot.	Quot.	Quot.	
Nice - CP	6.42	9.00	12.43	17.00	18.35	Digne-les-Bains	7.00	10.33	13.58	17.25	
Lingostière	6.57	9.15	12.58	17.17	18.51	Mézel/Chateaufredon	7.15	10.47	14.12	17.39	
Colomars/La Manda	7.05	9.22	13.06	17.24	18.58	Chaudon/Norante	7.27	10.59	14.24	17.51	
Saint-Martin-du-Var	7.14	9.31	13.17	17.33	19.07	Barrême	7.35	11.07	14.32	17.59	
Pont Charles-Albert	7.17	9.34	13.21	17.36	19.10	Moriez	7.45	11.17	14.42	18.09	
Vésubie/Plan-du-Var	7.21	9.39	13.26	17.40	19.14	St-André-les-Alpes	7.51	11.24	14.48	18.15	
Malauseño/Massoins	7.37	9.55	13.42	17.56	19.30	Thorame-Gare (1)	8.03	11.35	15.01	18.26	
Villars-sur-Var (1)	7.42	10.00	13.47	18.01	19.36	Méailles	8.12	11.44	15.10	18.35	
Touët-sur-Var	7.52	10.10	13.57	18.11	19.46	Le Figeat	8.17	11.49	15.15	18.40	
Puget-Théniers	0.04	10.22	14.10	18.23	19.58	Annot Arrivée	8.23	11.55	15.21	18.46	
Entrevaux	8.12	10.30	14.18	18.31	20.06	Annot Départ	5.40	8.30	12.01	15.24	18.49
Annot Arrivée	8.28	10.46	14.34	18.47	20.22	Entrevaux	5.57	8.47	12.10	15.41	19.06
Annot Départ	6.06	8.32	10.50	14.40	18.52	Puget-Théniers	6.05	8.55	12.26	15.49	19.14
Le Figeat	6.12	8.38	10.56	14.46	18.58	Touët-sur-Var	6.17	9.07	12.38	16.01	19.26
Méailles	6.17	8.43	11.01	14.51	19.03	Villars-sur-Var (2)	6.27	9.17	12.48	16.11	19.37
Thorame-Gare (2)	6.27	8.53	11.11	15.02	19.13	Malauseño/Massoins	6.31	9.21	12.52	16.15	19.41
St-André-les-Alpes	6.38	9.04	11.23	15.13	19.24	Vésubie/Plan-du-Var	6.48	9.40	13.10	16.33	19.58
Moriez	6.44	9.10	11.29	15.19	19.30	Pont Charles-Albert	6.52	9.44	13.14	16.37	20.02
Barrême	6.54	9.20	11.39	15.29	19.40	Saint-Martin-du-Var	6.56	9.47	13.18	16.42	20.05
Chaudon/Norante	7.01	9.27	11.46	15.36	19.47	Colomars/La Manda	7.06	9.56	13.27	16.52	20.14
Mézel/Chateaufredon	7.16	9.39	11.58	15.48	19.59	Lingostière	7.14	10.04	13.35	16.59	20.21
Digne-les-Bains	7.30	9.53	12.12	16.02	20.13	Nice - CP	7.28	10.18	13.49	17.15	20.35

**Figure 13 - Horaires du Train des Pignes** [trainprovence.com].

ce donc le Rhône et la Méditerranée en Camargue, d'autre part les affluents allant vers le fleuve Var, c'est-à-dire également la Méditerranée, mais entre Nice et Saint-Laurent du Var.

Nous sommes ici dans une région relevant d'un type particulier de moyenne montagne : une moyenne montagne méditerranéenne, colorée de touches alpines bien réelles. Outre la topographie, sur le plan du climat on a un déficit hydrique sur une partie de l'année, typique des régions méditerranéennes. Cependant, ce déficit va croissant de la Côte d'Azur vers les Hautes-Alpes, la Vallée de la Vaire présentant un bilan intermédiaire [VEYRET 1979]. Sur le plan humain, ceci accentue les problèmes connus en pays calcaire : végétation basse type garrigue, versants "cuits" par l'ensoleillement et connaissant des problèmes d'érosion, troupeaux maigres... Les moyennes montagnes méditerranéennes ont connu un exode rural marqué entre 1920 et 1980 et nous sommes ici dans l'un des arrière-pays les moins peuplés de France avec 3 hab. / km<sup>2</sup> pour la commune de Méailles. Cette géographie et cette histoire particulières se retrouvent dans la façon dont notre zone d'étude et la vallée de la Vaire est intégrée à un niveau régional dans une vie de relation et une occupation humaine spécifiques. Il n'y a pas de ville d'importance régionale à proximité. Castellane est un gros bourg aujourd'hui, bien que sous-préfecture, et se trouve à plus d'une demi-heure de trajet. Digne-les-Bains à une heure et surtout Nice à deux heures au moins. Malgré sa renommée et un certain équipement, Annot, avec ses 1 100 habitants permanents, reste un village, au sens statistique.

Le réseau de communication reflète et entretient cette situation d'enclavement (fig. 12).

- Le parcours de la D 210, qui n'est pas vraiment "aisé", reliait initialement Annot à Méailles. Il a été prolongé en versant ouest pour rallier la haute vallée du Verdon via La Colle-Saint-Michel à la vallée de la Vaire. Ce torrent est un affluent du Coulomp au pont de la Donne en aval d'Annot, lui-même affluent du fleuve Var entre Pont de Gueydan et Pont Noir, à l'articulation entre haute et moyenne vallée du Var.
- La vraie connexion entre ces deux vallées, essentielles au niveau régional, se fait par la RN 202, qui ne passe pas à Annot cependant. À ce niveau de son tracé, cette route est vraiment au pivot entre deux aires : d'une part l'aire de Nice, qui monte assez facilement jusqu'à Entrevaux, un peu moins jusqu'à Annot même si on y trouve des journaliers qui vont tous les jours jusqu'à Carros ; d'autre part Digne-les-Bains, après le col de Toutes Aures (1120 m), la RN 85 après Barrême et plusieurs clues. Si l'on observe le trafic, sa composition, ainsi que l'occupation humaine ou les activités situées à proximité, on ne peut pas parler là d'un axe structurant.
- La présence du chemin de fer est un élément remarquable. "Chemins de Fer de Provence" et "Train des Pignes" : cette double appellation dit l'ambiguïté de ce moyen de transport, à la fois moyen de transport de passagers et même de marchandises, et train à vocation surtout touristique. À la lecture simplement des horaires (fig. 13), on peut s'interroger sur l'aspect pratique de ce moyen de transport et pour son intérêt réel pour la vie et le développement de la vallée de la Vaire.

Le temps de trajet permet-il "raisonnablement" d'utiliser ce moyen pour aller travailler soit à Digne-les-Bains soit à Nice ? Au départ de quels villages ? Les temps de trajet sont très longs pour de faibles distances et les trains permettant d'arriver dans l'une des deux villes à un horaire normal de travail ne sont pas quotidiens. Ce moyen de transport est visiblement davantage utilisable par des visiteurs ou touristes (grès d'Annot ; Touët-sur-Var ; citadelle d'Entrevaux...), que par des actifs locaux.

Si l'on se place au point de vue de la géographie régionale, la vallée de la Vaire, pour l'hydrographie, les équipements en infrastructures ou l'occupation humaine, représente une ultime ramification d'un réseau de vie de relation et d'activités irriguant difficilement les franges d'une aire géographique identifiable. Dans cette région de montagne à l'His-

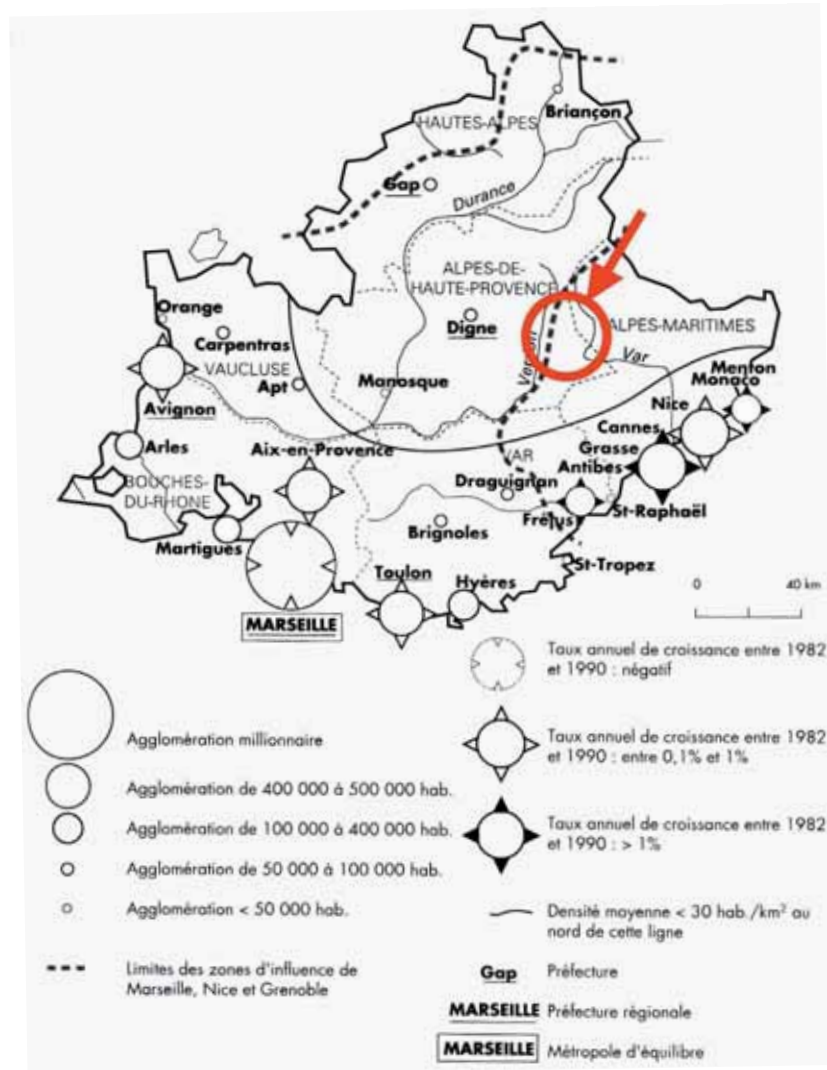


Figure 14 - La Vallée de la Vaire dans l'armature urbaine de la région PACA [JOUVE & al. 1992].

toire marquée par le rattachement en fait récent du Comté de Nice à la France, on pourrait donner à cette aire géographique en gros les limites du bassin versant du fleuve Var, qu'il faudrait grossir des bassins des autres fleuves côtiers entre Menton et Fréjus, soit le département des Alpes-Maritimes et un quart du département du Var situé à l'est. Aléa de cette Histoire et des découpages administratifs, cette petite vallée débouche sur le fleuve Var, mais est rattachée au département des Alpes de Haute-Provence. La figure 14, par la représentation de l'armature des villes en région PACA et de leurs aires d'influence, montre à sa manière les confins où se trouve notre zone d'étude : trop loin de l'agglomération niçoise, et ceci davantage en temps de trajet qu'en distance, et pas assez près de Digne-les-Bains et de la vallée de la Durance.

Dans ce contexte, notre secteur d'étude, élargi, est

animé d'un nombre limité d'activités et d'une vie de relation, qui sont en cohérence avec son histoire et sa géographie.

L'exploitation des ressources naturelles traditionnelles est caractérisée par :

- un faible recours à la ressource forestière pourtant abondante et en progression,
- un peu d'hydroélectricité au pont de la Donne (fig. 8),
- une activité agricole tournée vers le pâturage de quelques bovins,
- l'entretien de jardins, basses-cours et petits lopins à usage familial ou privé,
- le maintien de quelques parcelles en céréales,
- l'enfrichement de nombreuses parcelles, surtout en périphérie des espaces agricoles, où d'anciennes restanques sont à présent boisées malgré la présence d'eau.

Si l'on excepte Annot, l'industrie et l'artisanat sont absents du reste de la vallée de la Vaire. Annot est une figure, son histoire et son patrimoine architectural et culturel riches, une notoriété touristique ancienne cristallisée autour des grès d'Annot, du passage des Chemins de Fer de Provence et d'une offre hôtelière jadis solide, et une vie sociale et locale assez dynamique, en font un centre local à l'urbanité marquée, dont le rayonnement va au-delà du niveau local et du statut statistique de "village". Ce dynamisme historique s'est manifesté par la constitution d'un tissu local d'artisanat et d'entrepreneurs. De l'avis d'un natif d'Annot [Y. DOMINONI, Université de Nice Sophia – Antipolis], le maintien d'une offre économique locale solide relève autant de la présence de capital, prenant aujourd'hui la forme de grands groupes discrets (Bouygues par exemple), que de la pérennité d'une demande sérieuse de travail consciente que la qualité du cadre de vie peut compenser les salaires ouvriers. Un exemple marquant est celui d'une entreprise familiale, Biscotte Faissole SA, produisant biscottes et pain de mie, employant à ce jour environ 120 personnes, et aujourd'hui dans le giron d'un groupe. Ce cas n'est pas isolé : Annot compte d'autres PME contribuant à l'économie locale. Il est probable que sans ce tissu, celle-ci serait plus à mal ainsi que l'occupation humaine et les paysages de l'ensemble de la vallée, et cette zone ressemblerait davantage au reste du milieu rural de montagne des Alpes-Maritimes ou des Alpes de Haute-Provence : parmi les plus faibles densités de France et un espace marqué par l'exode rural. En effet, on peut faire l'hypothèse qu'une partie des constructions neuves observées à Méailles mais aussi au Fugeret, s'explique par l'installation récente dans ces villages d'une population travaillant à Annot, aspirant au cadre de vie d'un village de montagne, mais aussi au confort d'une maison individuelle de type pavillon ou villa.

Le cas d'Annot est suffisamment remarquable pour insister *a contrario* sur les identités qui se sont mises en place dans cette vallée au travers de la localisation des activités. Le tourisme et les loisirs marquent les environs d'Annot et le reste de la vallée de la Vaire. La présence de ce secteur économique se fait plutôt sur un mode "actif" dans le premier cas avec des sites d'escalade équipés, un centre équestre, tennis et piscine, un sentier de découverte, l'exploitation des visites autour des grès d'Annot... On remarquera que ces services sont aussi destinés à la population locale. Dans le se-

cond, elle se fait plutôt sur un mode "passif" : peu de services, pas de gîte rural sauf au Fugeret, une viabilisation de l'espace sous la forme d'itinéraires de randonnée, mais une forte présence de résidences secondaires : maisons de familles ayant quitté le pays pour travailler et vivre près de Nice, Dignes-les-Bains ou ailleurs, achats de propriétaires français extérieurs à la région, sans attaches, mais aussi acquisitions par des résidents étrangers. Ces investissements extérieurs se sont produits et continuent de se produire au sein du vaste engouement suscité par le Sud de la France depuis les années 1970 auprès des ménages aisés d'Europe du Nord : petits villages, sociabilité "provençale", patrimoine culturel et historique, art de vivre... Ce mouvement de création d'image et d'attractivité, outre une forme de qualité de vie ou l'idée qu'on s'en fait, s'est appuyé aussi tout simplement sur l'exploitation de ressources nouvellement envisagées : disposer de place et d'espaces libres, de paysages naturels et ruraux de qualité voire grandioses, à bas coûts.

Le cas du village de Peyresq est très parlant. En 1952, les deux tiers des maisons étaient en ruine ou bien inhabitables, lorsque vint pour la première fois un représentant de l'Académie de Namur. Un projet se mit en place, à la fois social (travail manuel solidarité, initiation aux métiers d'art), humaniste et international (rencontres internationales, découvertes des langues...). Progressivement, ce projet rallia d'autres structures comme l'AIGx, association royale d'Ingénieurs agronomes, portée par une ambition humaniste, d'autogestion et le souhait de proposer là un village de vacances pour des familles de Peyrescans, des estivants de la Côte d'Azur ou des étudiants de Belgique. Aujourd'hui, après avoir fusionné en 1964 avec La Colle-Saint-Michel puis Thorame-Haute en 1974, le village est presque entièrement reconstruit. La page d'accueil du site Internet de l'AIGx, consacrée à Peyresq, est sans détour : *Peyresq, village perdu, oublié, abandonné, retrouvé et dynamisme. Au cœur des Alpes provençales revit désormais un village exemplaire. Son évolution est passionnante parce qu'elle présente toutes les facettes du drame humain vécu dans ces montagnes magnifiques condamnées depuis un demi-siècle à un déclin irrémédiable* [aigx.be/peyresq/peyresq.php].

Bien que sur un mode extrême, Peyresq est un cas parlant au sujet des dynamiques de revitalisation de l'espace rural, mais aussi d'appropriation de

		1926	1936	1946	1954	1962	1975	1982	1990	1999
<b>ANNOT</b>	Totale	(978)	(1018)	(1018)	(920)	(1016)	(885)	(1062)	(1094)	-
	Municipale totale	901	-	-	877	920	859	1035	1053	988
	Agglomérée au chef-lieu	745	-	-	805	780	848	-	-	-
<b>MEAILLES</b>	Totale	(299)	(260)	(253)	(214)	(148)	(102)	(80)	(71)	-
	Municipale totale	299	-	-	214	148	102	80	69	87
	Agglomérée au chef-lieu	229	-	-	167	117	102	-	-	-
<b>LE FUGERET</b>	Totale	(356)	(272)	(213)	(203)	(166)	(174)	(168)	(165)	-
	Municipale totale	356	-	-	191	166	174	168	163	168
	Agglomérée au chef-lieu	188	-	-	147	129	124	-	-	-

**Figure 15 - Évolution démographique des communes de la vallée de la Vaire** [Recensement général de la population, pour les années concernées]. *Demographic dynamic in the communes of the Vaire valley [Recensement général de la population].*

celui-ci par des particuliers ou des organisations largement extérieurs aux lieux concernés. Ne croyons pas que cela ne concerne qu'un ancien village ruiné comme Peyresq. Le projet lancé en 2000 par l'Université de Charleston (Caroline du Sud, États-Unis), de créer à Annot un campus universitaire européen Platon destiné à accueillir des étudiants américains pour poursuivre un cycle de perfectionnement en langue française et culture européenne, procède d'un mouvement de même nature. Il témoigne aussi du dynamisme et de l'audace d'un tissu local d'initiatives remarquable.

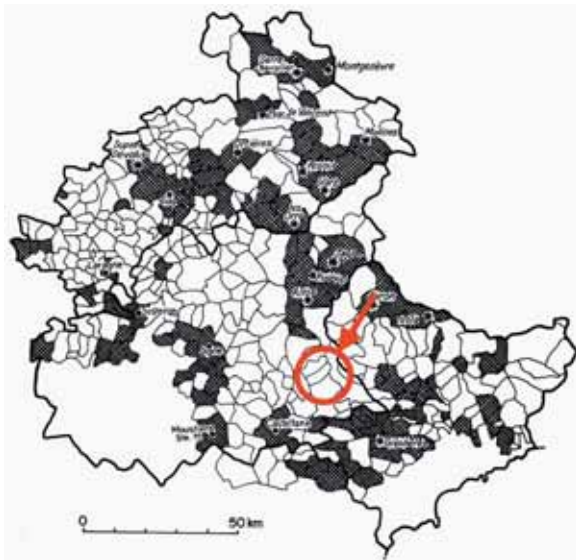
### *Éléments d'évolution à l'échelle infra-régionale*

Comme pour l'échelle locale, l'examen d'informations anciennes ou diachroniques est une aide pour cerner les modalités d'une évolution ayant abouti à la situation sociale, démographique ou économique observée. De nombreux thèmes pourraient être abordés comme l'évolution de la Surface Agricole Utile, du trafic routier ou des créations d'entreprise. L'information sur la population demeure cependant centrale dans tous ces thèmes. La figure 15 montre l'évolution démographique dans les communes de la Vallée de la Vaire entre 1926 et 1999 :

La stabilité de la population annotaine, bénéficiant de ses activités sur place, contraste avec les pertes enregistrées dans les deux villages : Méailles, majoritairement paysanne, a vu sa population divisée par plus de 3, quand celle du Fugeret, située plus proche d'Annot, a "seulement" perdu une grosse moitié de ses effectifs. Les oscillations des données donnent aussi une information d'ordre spatial sur le flux et reflux de la crise démographique

dans les villages de la vallée : Annot a connu le creux de la vague en 1975 avec les effets conjugués de la déprise des campagnes et des difficultés économiques. Le tableau donne aussi une information sur la part des habitants recensés à Annot mais résidents physiquement ailleurs (militaires, prisonniers...). En 1962, un Annotais sur 10 vivait en dehors de sa ville. Dans les communes davantage paysannes de Méailles et du Fugeret, le creux a été connu plus tard, autour de 1990, date à laquelle on assiste à des réinstallations et à une dynamique démographique, comme déjà abordé. Ce tableau contient une seconde information spatiale : le degré de dispersion de la population autour du noyau d'habitat dense, mais au sein de la commune. C'est le rapport entre population municipale totale et population agglomérée au chef-lieu. À Annot, la population éparpillée n'a jamais dépassé 15 % du total depuis 1926, tandis qu'elle dépassait fréquemment la part d'un habitant sur quatre dans les deux autres communes. Ceci est à mettre en relation avec la vocation agricole de ces communes, nécessitant par le passé de vivre loin du centre. L'atomisation brutale de ce rapport vers 1975 dit l'abandon des écarts et des parcelles éloignées, la déprise agricole et parfois l'exode.

La figure 16 montre le cadre régional dans lequel il faut replacer cette évolution des communes de la vallée de la Vaire pour lui donner toute sa dimension. Au sein du zonage "montagne", les communes en grisé sont celles dont le poids démographique a augmenté entre 1962 et 1982. Or, c'est pendant cette période que s'est mis en place l'essentiel d'une nouvelle économie basée sur les sports d'hiver et l'offre permanente en tourisme, sports et loisirs, qui concerne surtout le Mercan-



**Figure 16 - Poids démographique des communes en zone montagne des Alpes du Sud, entre 1962 et 1982 [VOIRON 1989].** *Population in the communes of the Southern Alps located in mountainous area, between 1962 and 1982 [VOIRON 1989].*

tour. Dès cette période, on remarque aussi la croissance des communes des Préalpes et du Pays niçois. Elle correspond déjà souvent aux nouvelles logiques de localisation en secteur de foncier moins coûteux que dans la plaine littorale, mais à 1 h ou 1 h 30 de Nice. Des données récentes montreraient l'extension de ce phénomène vers le nord et l'ouest de ces communes, donc l'augmentation de la demande en espaces et la croissance des prix.

Typiquement, c'est le recoupement de différentes sources d'information diachronique qui pourrait permettre de construire une connaissance géographique et temporelle du terrain d'étude : mutations économiques et regroupement de la population au chef-lieu, disparition d'activités ou création de services nouveaux... Cependant, tous ces phénomènes connaissent une transcription dans le paysage, dans le temps où ils se produisent ou bien de façon différée. L'espace géographique évolue et les paysages donnés à voir évoluent aussi en conséquence.

Alors, au sein du processus d'explication géographique du paysage, dont nous suivons le fil depuis le début de cet article, les éléments d'information exogène introduits vont fonctionner comme de nouveaux indices, des indices dynamiques, au sein du raisonnement hypothético-déductif, comme tout à l'heure le parcellaire, les types de construction, la physionomie de la végétation... fournis-

saient des indices sur le paysage statique [BRUNET & al. 1994]. Une fois identifiées et examinées plusieurs sources d'informations exogènes non forcément paysagères, le géographe peut enfin réinvestir le paysage visible et le caractériser de façon à la fois statique et dynamique, donc plus complète.

#### UN NÉCESSAIRE RETOUR AU PAYSAGE VISIBLE

Les activités évoquées précédemment, la vie de relation qu'elles animent, les spécialisations économiques, le renouveau démographique..., on peut dire que tous ces éléments possèdent une relation avec l'espace, que l'on fasse simplement le constat d'une emprise spatiale de ces éléments ou bien que l'on évoque les modes spécifiques d'usage de l'espace à disposition, par lesquels ces phénomènes se localisent et modifient l'espace : surface, formes nouvelles, couleurs, réseaux, nouveaux volumes... Activités et vie de relation ont donc une présence paysagère, une signature. Au moment précis d'une observation définie selon un cône de vue donné, le paysage visible est un intégrateur de l'ensemble des phénomènes naturels, physiques, sociaux, économiques... inter-agissant sur place pour produire de l'espace. À ce titre, les rapides analyses menées à l'échelle locale, infra-régionale et régionale, ont pour but de repérer des éléments de causalité contribuant à expliquer la physionomie de ce paysage-là.

Cependant, chacun a pu voir des photographies aériennes de champs en Picardie où des bases de murs gallo-romains sont visibles, s'étonner de trouver des restanques en pleine forêt, s'interroger sur les formes *a priori* illogiques d'un centre-ville... L'espace géographique garde des traces dans le temps des activités et utilisations dont il a été le support, l'objet ou la ressource, et qui répondaient à une logique propre d'usage de cet espace. C'est pourquoi la transcription paysagère des usages actuels interfère avec la présence encore visible d'usages passés ou en désuétude.

Ceci complique un peu la lecture du paysage et son explication géographique. En effet, la finalité d'une lecture géographique de paysage consiste à caractériser ses parties constitutives, reposant principalement sur l'identification des usages présents de l'espace. On parle alors de **fonctions du paysage**, qui seraient matérialisées par des **entités paysagères**, c'est-à-dire des portions d'espace renvoyant de façon homogène de par leur faciès à

un usage ou à un ensemble d'usages. Or, le paysage n'est donc pas seulement un feuilletage horizontal de zones ou entités homogènes, il est aussi un feuilletage vertical d'usages actuels et passés se juxtaposant et se mêlant dans le paysage finalement donné à voir. C'est pourquoi, puisque ces cycles d'émergence et de disparition/persistance de formes dans le temps sont le propre du paysage, nous préférons ici au terme **fonctions du paysage** le terme de **fonctionnement du paysage**, dans le cadre duquel on peut effectivement avoir un ensemble de **fonctions remplies**, que ce soit par l'espace ou par le paysage proprement dit.

Dans cette logique, dans un premier temps la figure 17 propose ainsi une couche de lecture du paysage, représentant les entités paysagères fonctionnelles, fondées sur l'occupation humaine, et calées ou chevauchant les unités topographiques ainsi que les unités visuelles. C'est la transcription des analyses à l'échelle locale, moins les aspects diachroniques. Généralement, les lectures de paysage s'en tiennent au type de contenu proposé dans la figure 17. Mais c'est une approche très orientée vers l'occupation du sol, qui laisse de côté les différentes dynamiques des espaces concernés, qu'il s'agisse de dynamiques naturelles locales affectant la physionomie (érosion, progression naturelle des forêts...), de dynamiques anthropiques locales (construction de logements, installations de nouveaux ménages...) ou surtout de dynamiques relevant des échelles régionales ou infra-régionale, affectant et expliquant des phénomènes locaux (reprise économique à Annot, demande étrangère en résidentialité secondaire, non-modernisation de la voie ferrée...). La figure 18 propose une dernière couche de lecture, composée des unités paysagères simples produites par le croisement des unités de relief et des fonctions de l'espace, renseignées selon les dynamiques principales de l'unité paysagère.

Le paysage étant un intégrateur, à un moment donné, d'une physionomie, d'un état et d'un ensemble de dynamiques, nous terminerons ce texte par une synthèse (fig. 19) articulant les différents éléments d'information de façon intégrée. Les deux premières lignes reprennent les éléments d'information (-[*éléments*]), identifiés *in situ* (**Échelle** > **Locale**) et contribuant à expliquer la physionomie du paysage et de ses entités constitutives (**versants, vallée, replat, village**). Ces éléments d'information émarquent soit au constat d'un état (État) soit à l'identification / hypothèse de dynamiques (Évolution). Le même principe de lecture s'applique aux deux

lignes inférieures, où les éléments d'information repris concernent soit des phénomènes (économiques, sociaux, démographiques...) distants et ayant une influence locale, soit des phénomènes ou des caractéristiques permanentes de l'espace à l'échelle régionale ou infra-régionale.

#### CONCLUSION : MÉAILLES, UN PAYSAGE EN DEVENIR... DE COMPRÉHENSION

Cet article ne se veut pas exhaustif quant aux analyses menées et à la compréhension du paysage de Méailles produite. Ce n'était pas son objectif. Son objectif était de fournir des informations de cadrage sur le "grand paysage", c'est-à-dire le paysage tout simplement, et de mener une réflexion méthodologique. Chaque lecteur saura voir dans cet article la traduction de l'état d'avancement d'une réflexion en cours dans le cadre d'une thèse de Géographie.

Lorsqu'on parle de paysage en Géographie, il est important d'avoir à l'esprit que cela signifie qu'un choix sémantique est pris, et que derrière cela une certaine relation au paysage est assumée. Le "paysage" est une notion éminemment culturelle et subjective, relative selon les individus, les groupes sociaux et les civilisations ou les cultures. Le paysage, c'est de l'environnement vu, approprié, fantasmé, chargé de sens... C'est Augustin BERQUE qui a le mieux posé la différence terminologique qu'il y aurait ainsi entre "paysage" et "environnement" [BERQUE 1995]. À la différence du paysage, l'environnement serait davantage accessible à la production d'une connaissance et à des démarches de type analytique et quantitatif. Contrepartie d'un tel projet : le paysage tend à être "perdu", non seulement parce qu'il faut tenter d'être objectif, mais aussi parce que les démarches de connaissances parlant du paysage le laissent souvent en route pour appréhender les choses "vues d'en-haut" (carte, image satellite, plans et zonages, couches d'information de type Systèmes d'Informations Géographiques), substituant alors l'espace au paysage. Ainsi de la Géographie. Tout le contenu de cet article suppose actée une position dans laquelle le paysage est objectivé, posé en objet digne d'analyse et de connaissance, et non pas "seulement" donnée culturelle irréductible, mais surtout accessible à ces opérations intellectuelles. Puisqu'on persiste à parler de "paysage" et non pas seulement "d'environnement", il suppose aussi acté que l'on ne perde pas le paysage en basculant

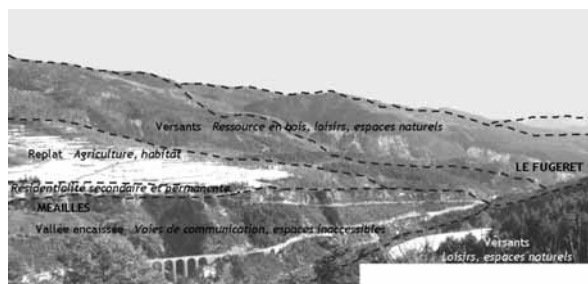


Figure 17 - Entités paysagères statiques. *Static landscape elements.*



Figure 18 - Entités paysagères dynamiques intégrées. *Integrated dynamic landscape elements.*

Échelle	Nature	Versants	Vallée	Replat	Village
Locale	État	<ul style="list-style-type: none"> <li>Boisements mixtes (fig. 20)</li> <li>Valorisation faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Torrent</li> <li>Voies de communication (fig. 12, 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clairière</li> <li>Agriculture à vocation locale</li> <li>Écarts abandonnés (fig. 23)</li> <li>Constructions neuves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>87 habitants mais 204 logements (fig. 22)</li> <li>Résidentialité secondaire forte</li> <li>Constructions périphériques récentes (fig. 24)</li> </ul>
	Évolution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Érosion</li> <li>Végétalisation</li> <li>Demande en loisirs</li> <li>Consommation de paysages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Érosion</li> <li>Friches</li> <li>Fonction de passage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Végétalisation</li> <li>Érosion aréolaire</li> <li>Progression des friches agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recul de la dalle</li> <li>Reconstruction</li> <li>Croissance démographique</li> <li>Critère paysager dans la localisation</li> <li>Patrimonialisation de certains éléments du paysage (fig. 25). C'est un exemple de fonction du paysage</li> </ul>
Régionale infra-régionale	État	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrastes adret / ubac bien marqués</li> <li>Zones de forte érosion</li> <li>Reboisements RTM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traditionnellement, faible usage</li> <li>Axe secondaire d'une région de confins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en valeur agricole des espaces bien situés (sols, exposition)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement de moyenne montagne rurale</li> <li>Site défensif et de réserve en terres arables</li> </ul>
	Évolution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progradation forestière générale</li> <li>Reboisement RTM à l'origine de paysages forestiers nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'une fonction de relations entre villages dans la vallée...</li> <li>... à une fonction de passage vers la vallée du Haut-Verdon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déprise agricole, enfrichement volontaire ou naturel</li> <li>Demande en espaces à construire pour le tourisme ou le repeuplement des villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconstruction de nombreux villages provençaux</li> <li>Recherche par la population active d'un cadre de vie et de paysages de qualité</li> </ul>

Figure 19 - Proposition de grille de lecture. *Proposition for a landscape analysis.*



**Figure 20** - Versants boisés au SE de Méailles. *Forested slope at the SE of Méailles.*



**Figure 21** - Voie du Train des Pignes dans la vallée de la Vaire. *The "Train de Pignes" railway in the Vaire valley.*



**Figure 22** - Bâti du centre ancien de Méailles. *Old buildings in Méailles village.*



**Figure 23** - Ruine de bâtisse dans un écart abandonné. *Ruins occurring in an abandoned hamlet.*

de la vision cavalière à une vision en "2D" et en laissant de côté les aspects anthropiques concernant les liens entre populations et cadre de vie.

C'est dans la direction de ce double souhait que cet article a tenté d'avancer avec l'exemple de Méailles et de son paysage. Les bases d'un protocole de lecture géographique de paysage, ses tenants et aboutissants, ses étapes, ont été proposés, suivis comme un fil, en même temps qu'appliqués. Comme souvent lorsqu'il s'agit de comprendre le paysage sous un angle géographique, ce protocole a abouti à la formalisation d'une grille de lecture synthétisant les choix faits et la connaissance produite. Contentons-nous de rappeler ici les principaux aspects de la démarche suivie.

Sur le plan didactique et épistémologique, la Géographie comme science ne fait pas la même chose selon qu'elle **parle du paysage** ou selon qu'elle **part du paysage**. L'essentiel des démarches de la

Géographie consacrées au paysage, visent en fait à analyser l'espace géographique mais laissent rapidement de côté le paysage comme dimension cognitive particulière. De nombreuses Sciences du Paysage constituées en Europe de l'Est, ex-Union Soviétique ou aussi en France, rappellent cet abus de langage. Il en va de même, dans certains domaines d'application de la géographie comme les diagnostics de territoire, des "cartes de paysages", ou des "plans paysages", derrière lesquels se cachent le plus souvent une analyse et une synthèse des composantes de l'occupation ou de l'usage du sol. S'il est sûr que ces composantes sont bien visibles dans le paysage, c'est une autre chose de parler directement d'entités paysagères pour autant ! Lorsque la Géographie parle du paysage ainsi, elle le fait sur un registre général, issu de son paradigme global : l'espace est un produit d'interaction entre environnement et sociétés. L'interaction humanise, organise et différencie les milieux.



Figure 24 - Constructions plus récentes en périphérie de Méailles. *Recent houses around Méailles village.*



Figure 25 - Un élément emblématique du paysage : les châtaigniers. *A symbol of the local landscape : the chestnuts.*

Il en résulte des unités fonctionnelles qui se “drapent” physiquement sur la structure-cadre qu’est le relief. Cette conception est d’ordre systémique [MERCIER & *al.* 2004] et incite à approcher le paysage sous un angle modélisateur. L’observation du paysage devient donc une entrée concrète mais incomplète pour investiguer non seulement un espace, mais un territoire, le comprendre et expliquer ses principales composantes.

Sur le plan méthodologique et pédagogique, la démarche a consisté à expliquer après avoir décrit et s’être interrogé, et à parvenir à une double synthèse : d’une part les relations entre ce paysage et les espaces environnants ou plus lointains ; d’autre part la position de ce paysage au sein d’une évolution du territoire. Le cheminement a visé aussi à conceptualiser face à un paysage “unique” local, les effets entrelacés de phénomènes agissant à d’autres échelles spatiales. On s’est ainsi interrogé sur la différence entre ce qui est visible et la fonction réelle des espaces, ce décalage pouvant s’expliquer par les effets à distance de phénomènes exogènes. En ce qui concerne les supports et informations utilisées, on a donc à utiliser une informa-

tion directe et sensorielle – la perception d’un paysage – puis une information indirecte et non forcément paysagère. En effet, dans le processus de lecture de paysage, l’explication géographique doit répondre à trois tâches : expliquer ce qu’on voit et répondre aux questions ; caractériser et qualifier des entités paysagères ; repositionner le secteur, afin de mieux le comprendre, dans l’espace, dans le temps et dans des thématiques explicatives. Pour cela, il y a un moment où **la lecture géographique de paysage, si elle veut ne pas se “contenter” de décrire, doit prendre “du recul”**, dans l’espace et dans le temps, à différentes échelles, et à l’aide de documents et de sources d’information.

Pour finir, il est important de remarquer que malgré la valeur relative du paysage selon les individus, il a été possible de travailler sur le paysage pour essayer de formaliser une connaissance rentrant “dans des cases” se voulant reproductibles (grille de lecture). Pour autant, les biais du paysage demeurent et les sens individuels aussi, même chez les géographes. Si donc le paysage, dans l’absolu, ne dit rien, gageons que cette explication permet de donner du sens au paysage, ou un sens, qui est le sens géographique.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERQUE A. (1995) – Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse, Hazan.
- BRUNET R., FERRAS R. & THERY H. (1994) – Les mots de la Géographie ; dictionnaire critique, Collection Dynamiques du territoire. Reclus, Montpellier & La Documentation Française, Paris, 518 pp.
- MERCIER D. (DIR.) (2004) – Le commentaire de paysages en Géographie physique, Collection U, Armand Colin, Paris, 256 pp.
- INSEE (1926–1946–1954–1962–1975–1982–1990-1999) - Recensement de la population de la France.
- VEYRET P. & G. (1979) – Atlas et Géographie des Alpes Françaises, Portrait de la France Moderne. Flammarion, Paris.
- VOIRON C. (1989) – L’impact des stations de sports d’hiver sur les zones de moyenne et haute altitude des Alpes-du-Sud, *Mélanges Paul Gonnert*, Laboratoire d’Analyse Spatiale Raoul Blanchard, Université de Nice : 513-52

## LONG ABSTRACT

### CONTRIBUTION OF A GEOGRAPHICAL APPROACH OF THE LANDSCAPE IN MÉAILLES AND VAÏRE VALLEY (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

*An exercise in geographical analysis was carried out in Méailles (Alpes de Haute-Provence, France) in January 2005. This experience highlighted the main elements, which explain the physiognomy of the landscape around this small mountain village (geology, relief, vegetation, human exploitation, history) and the manner in which they interrelate. These are often spatial, causal and visible in the landscape itself. Sometimes, they highlight logical or epistemological relations within a geographical analysis. The exercise has also permitted us to identify some constraints on the use of the landscape, which lead to the development of a greater geographical knowledge.*

*The objective was to provide an outline of the Méailles landscape, and from this to apply a methodological reflection about the stages*

*involved in the geographical reading of a landscape. There is no end to the landscapes that exist for one geographical object, for example the village of Méailles, and an infinity of landscapes from or towards this object. Likewise, there is no end to the number of landscapes that exist according to people, in terms of perception, psychology and education... So, Geography as a science has to attempt to render landscape objective in order to discuss it coherently and has to choose a particular viewpoint. The chosen viewpoint can be pinpointed, oriented, visual plans can be identified and the distances evaluated. It gives the structure of the landscape. In this region of Middle Mountains, relief is an important constituent of this visual structure. It allows us to define the main units of the landscape as a visual environment containing geographical*

*objects : wooded sides upon the village, agricultural terraces, and valley floors utilised to connect via rail and road.*

*However, strictly in terms of interpretation of landscape, what is seen is quickly limited by the dumbness of the landscape itself. Sensual perception is not the same as interpretation ; a view of something is not the same as simply looking at something. Indeed, and without doubt, a landscape says nothing [BRUNET & al. 1994], and it was not created in order to have meaning, apart from rare exceptions. What could be, then, the regard of a geographer to the landscape, and so its meaning for him ? The common relationship between Geography and landscape is characterised by the global paradigm of Geography : space is produced by interactions between society and environment. More often than not, the research or analysis conducted by geographers doesn't consist of a landscape approach, mainly these are a-spatial or spatial approaches, but only in two dimensions (maps, GIS, plans, spatial modelling). From that standpoint, if Geography "reads" and analyses a landscape, it's obvious that this reading runs according to possibilities and constraints of the landscape as a particular cognitive way to have access to knowledge of space. [...] some parts are hidden, indications are misleading and have several meanings [...] Because of these factors the landscape is not a reflection. It misinforms [BRUNET & al. 1994]. How could a landscape, then, become a gateway to an investigation and understanding not only of space but also a perfect geographical concept of "territory" ? The traditional method has consisted of three distinct steps.*

*First, once the principal elements that make up the landscape have been identified, an analysis is conducted at a local level in order to highlight the main factors that impinge on the physiognomy of these elements. Many elements, which were perceived during the initial reading, could now be redefined as indexes. The presence of very eroded rocks with strong signs of water erosion could be connected with the geological map's information on blue marls ("Marnes bleues"). The existence of the village of Méailles could be connected with*

*the particular sloped relief of the surroundings shown by the topographic map... It is necessary to appeal to extra-landscape information in order to connect logically landscape limited signs with cartographic and spatial information. This step allows the merging of these distinct themes into a coherent whole : geology, tectonics or land use... For example, it is possible to connect blue marls, which have limited permeability, with the deposit area, which has been developed for agricultural use. It is necessary to use other information, concerning phenomenon, which are sometimes invisible. That is the case with the assignment of housing, which is invisible, but affects a society and the life of the village. It is the same thing with temporal information : events are past but their evolution helps us to understand how the current situation has come about. A landscape is printed with the marks of the past. Inside a humanised landscape such as this, demographic evolution and completion dates for the construction of buildings speak volumes and useful data for making relationships between the observed landscape and the characteristics of some of its components like the structure, the social life, the physiognomy of plots...*

*Next, the same type of step was applied on a regional or subregional scale, by applying the previously-mentioned geographical paradigm : interactions between environment and society define space, and the landscape is the part of this space which is visible at the level of human perception. At this level, the question is to identify the fidelities between on the one hand the characteristics at a local level, and on the other hand the characteristics on a regional scale. It's a rather academic interpretation which enables one to place a particular area to be studied within geographical categories such as "middle Mediterranean mountains", "rural mountain countryside"... On this scale, another very geographical approach in our opinion consists of taking into account actual or past relationships between the local area being studied and other areas remote to it : the function of communication routes, the influence of areas of Nice and Digne-les-Bains, commuters who work at Annot but live*

*in Méailles because of natural, landscape or financial amenities. As on a local scale, it is necessary to have a dynamic vision, at least regarding the evolution and movement of the population, in order to understand the dynamics of the human occupation, of the rural economy and local craftsmen... that is to say the dynamics of space, which is at the same time both main protagonist and support actor of these changes. Landscape, as a partial photographic snapshot, shows us one part of this, which must in turn be read and completed.*

*The guiding theme for the protocol for reading these signs which is proposed has been followed and, at the same time, applied throughout this paper. This ultimately gives rise to a proposal for a schedule of reading, which forms the basis of a very useful and contemporary guideline, with the landscape as subject, for geographers or others. There are many references. All this attempts to keep open the dialogue between the two positions, which are often paradoxically diametrically opposed, within the works of geographers regarding the landscape : landscape and space. The research position which we would defend is that it is indeed possible in Geography to consider landscape differently from merely a land covering as observed from the side or a visual reality in and of itself. It will be possible to bring together and implement a geographical paradigm with the identification of the different components of a given landscape resulting from observation.*